

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : I1203



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Tomasz KAMINSKI
tomasz.kaminski@clairvivre.fr

Le métier

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.

Ses missions

- assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre
- établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée
- effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local

Le secteur d'activité

L'emploi d'agent de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne personnes âgées, personnes en situation de handicap, de type :

- collectivités (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires...)
- services publics et parapublics (mairies, administrations, sociétés HLM...)
- complexes hôteliers et touristiques
- syndicats de copropriété, gérants d'immeubles
- service entretien des petites et moyennes entreprises
- de la réglementation (contraintes liées par exemple à des chantiers de dépannage urgent)



Durée

1465 heures soit 10,5 mois
dont stages en entreprise(s) : 6 semaines
Une période préparatoire peut précéder l'entrée en formation

Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Titre professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- station debout permanente avec bonne aptitude à la marche et capacité à monter et descendre les escaliers
- travail à genoux, accroupi ou en flexion du tronc possible
- port de charges jusqu'à 20 kg
- force et habileté de la main dominante
- bonne acuité visuelle avec ou sans correction
- travail en ambiances bruyantes et poussiéreuses
- bonne audition avec ou sans appareillage
- travail en autonomie et en équipe
- utilisation de machines dangereuses
- port des équipements de protection individuelle (masque, chaussures, ...)

Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques

- conduite de véhicules légers
- sens chromatique normal
- horaires décalés et de week-end

AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

FORMATION CERTIFIANTE



ROME : I1203

Le programme

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Module complémentaire : Aménagement et entretien d'espaces verts (voir fiche TPEAAB)

Évaluation

L'examen du Titre Professionnel se fait sur site par un jury de professionnels.

Poursuites de formation possibles

Bac pro maintenance des équipements industriels.
Bac pro Aménagement et finition du bâtiment.
Titre professionnel Technicien de chantier aménagement finition.

Les emplois visés

- agent de maintenance
- agent territorial (mairie, conseil départemental, etc.)

Évolution possible vers des fonctions de chef de service de maintenance

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débuter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**